

Compte rendu CM 23-11-2021

Salle des fêtes.

Le CM décide de modifier le règlement de location de la salle des fêtes. Il fixe deux tarifications : l'une d'été, inchangée, l'autre d'hiver, pour tenir compte du chauffage.

DMB.

Pour assurer les charges de maintenance de fin d'année et le paiement de celles du personnel, le CM décide de verser 5 000 € au chapitre 11 et 40 000 € au chapitre 12, somme prise sur la recette excédentaire imprévue de GDFC.

À Breurey-lès-Faverney, le 25 novembre 2021

Le Maire, Jean MARCHAL